

Etablissements Région Nord

ZAC Parisud 4
58 bld Maurice Faure
77380 COMBS-LA-VILLE
TÉL : 01.64.88.18.60 FAX : 01.64.88.90.17
E-MAIL : catherine.cid@ipsis.org

Objet : Annonce interne

Combs La Ville, le 7 octobre 2020

L'association IpSIS
Recherche
Pour le SESSAD Sélia 93 situé à LIVRY GARGAN (93)
UN EDUCATEUR SPECIALISE (H/F)
Poste en C.D.I. - ETP 100 % - CCNT 1966

Ce service accompagne 39 enfants et adolescents âgés de 7 à 17 ans, présentant des troubles du comportement et de la conduite, non déficients.

Les enfants rencontrent des difficultés à suivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Les troubles présents peuvent aussi entraver l'ensemble des relations établies par l'enfant.

1. MISSIONS

En étroite collaboration avec le responsable de site, l'Educateur.rice spécialisé.e accompagne et soutient l'enfant et sa famille dans la cohérence de son projet personnalisé : scolarisation et pré professionnel, socialisation, insertion, autonomie dans le milieu ordinaire.

Les enfants rencontrent des difficultés à suivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Les troubles présents peuvent aussi entraver l'ensemble des relations établies par l'enfant.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Accompagner l'enfant au sein de ses différents lieux de vie,
- Assurer un rôle de référent de l'enfant,
- Orienter, accompagner et soutenir la famille dans son rôle éducatif,
- Faire le lien entre les différents partenaires,
- Contribuer activement à la réflexion pluridisciplinaire.

2. COMPETENCES

- ✓ Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
- ✓ Connaissance des techniques éducatives
- ✓ Aisance relationnelle et rédactionnelle
- ✓ Posture adaptée à la relation éducative
- ✓ Capacité d'autonomie et de remise en question.

Permis de conduire B obligatoire

Envoyer un CV et une lettre de motivation avant le 23 octobre,
par mail :

sessadselia93@ipsis.org

ou par voie postale :
SESSAD SÉLIA 93
Madame la Directrice-adjointe
42 avenue du Maréchal Leclerc
93190 LIVRY GARGAN

Prise de fonction : à partir du 02 novembre 2020

Rémunération : selon ancienneté